



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question au Gouvernement n° 322

Texte de la question

URGENCES SOCIALES

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Abrioux, pour le groupe UMP.

M. Jean-Claude Abrioux. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion.

La récente vague de froid qui s'est abattue sur la France a douloureusement mis en lumière le péril auquel sont exposés de nombreux « sans domicile fixe ». Je tiens avant tout à rendre hommage aux professionnels, aux associations et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour leur venir en aide, face à une situation météorologique particulièrement difficile. Ils ont fait preuve de beaucoup de persévérance pour briser l'isolement de SDF souvent si désocialisés qu'ils refusent l'aide qui leur est proposée. Les terribles échecs qu'ils ont parfois rencontrés ne doivent pas occulter leur élan de solidarité qui a souvent été rendu efficace grâce à la mise en oeuvre très anticipée, madame le secrétaire d'Etat, de votre plan « grand froid ».

Cependant, beaucoup de choses ont été dites sur les mesures que vous avez mises en place rapidement, alors même que vos prédécesseurs restaient passifs. Pouvez-vous nous détailler le contenu de ce dispositif, qui risque malheureusement de devoir être réactivé avec le retour du gel ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion.

Mme Dominique Versini, secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion. Vous venez de le rappeler, monsieur le député, une vague de très grand froid a frappé la France les deux premières semaines de janvier. Dès cet été, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer à la représentation nationale, j'avais mis en place un plan de renforcement en prévision d'une période de grand froid. (*« Et la CMU ? » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Ce plan « grand froid » prévoit une mobilisation sans précédent de l'ensemble des ministères pour permettre la mise à disposition de 5 700 places supplémentaires d'hébergement d'urgence qui s'ajoutent aux 82 000 places offertes habituellement, une mobilisation des numéros d'urgence pour les sans-abri, le 115 (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et l'ouverture la nuit de lieux ouverts le jour sur l'ensemble du territoire.

M. Alain Néri. Et la CMU ?

Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion. Sur la question des sans-abri pendant les périodes de grand froid...

Mme Martine David. La CMU en fait partie !

Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion. ... vous admettez avec moi que ce dispositif, sans précédent par sa dimension, a été efficace en termes de places offertes, d'urgence sociale, de téléphonie sociale. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Maxime Gremetz. A Neuilly !

Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion. Toutes les associations ont été mobilisées et nous avons constaté que le nombre des places d'hébergement était suffisant partout en France. Nous avons également interpellé l'ensemble de nos concitoyens grâce à un partenariat avec la météo et les chaînes de télévision. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Sans doute ne regardez-vous pas les émissions « météo » ? *(Exclamations sur les mêmes bancs.)* Sinon, vous sauriez que nos concitoyens ont été invités à appeler le 115 !

Cela dit, ce dispositif, que les associations reconnaissent efficace, se heurte à un problème de taille - il s'agit d'un problème de société qui peut intéresser l'ensemble de la représentation nationale : un certain nombre de nos concitoyens refusent d'accepter toute aide, tout hébergement. Pour eux, nos institutions sont aux limites de leur savoir-faire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 322

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : précarité et exclusion

Ministère attributaire : précarité et exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 2003